

Convocation ASSEMBLÉE Générale de l'Association



**Samedi
25 octobre 2008 • 10 h**

**Casino Municipal
Biarritz**



ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association.
- 2 Élection de la Commission de contrôle des pouvoirs.
- 3 Présentation et approbation du rapport moral.
- 4 Présentation du rapport financier.
- 5 Rapports de la Commission de contrôle financier et des Commissaires aux Comptes.
- 6 Approbation des comptes de l'exercice 2007 et affectation du résultat.
- 7 Fixation de la cotisation d'Association 2009.
- 8 Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.
Six (6) sièges à renouveler :
Pierre-Paul ERNST, Patrice GIROUD, Nicole GOUDARD,
François LAURENT, Robert UNTERREINER, Georges VUITTON.

Candidatures au Conseil d'Administration - Statuts - extrait de l'article 9

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'une part de douze membres au moins et de vingt quatre membres au plus, élus par l'Assemblée Générale Ordinaire et d'autre part du Président du Groupement, membre de droit ou son représentant. Les candidatures, pour être recevables, doivent émaner d'Adhérents membres de l'Association depuis un an au moins, jouissant de leurs droits civiques, n'étant ni les salariés ni, sauf autorisation exceptionnelle du Conseil d'Administration, les mandataires d'un organisme d'assurance ou de retraite. Le dépôt des candidatures, effectué au siège de l'Association vingt (20) jours au moins avant l'Assemblée Générale, doit donner lieu à la délivrance d'un récépissé.

- 9 Désignation de la Commission de contrôle financier.

Commission de Contrôle - Statuts - article 15

L'Assemblée Générale nomme chaque année une Commission de contrôle composée de cinq (5) membres au moins. Les membres de cette Commission de contrôle sont choisis en dehors des membres du Conseil d'Administration sortant ou en exercice. Ils auront à faire à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, un rapport sur les comptes présentés par les Administrateurs.

- 10 Délégation de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour la signature des avenants aux contrats d'assurance de groupe.
- 11 Réponses aux questions posées par écrit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (liste des Administrateurs)

- Jean-Paul ALARY, Castres, imprimeur
- Bernard AUDRAS, Sainte-Foy-lès-Lyon, expert-comptable
- Gérard BERTRAND, Nice, prothésiste dentaire
- Gilbert BIANCHI, Marseille, kinésithérapeute
- Bernard BONNIN, Tours, expert-comptable, **Vice-président**
- Louis BRUN, Saint-Emilion, exploitant viticole
- Henri CHAVOT, Saint-Etienne, kinésithérapeute, **Secrétaire**
- Jean-François CHEVALLIER, Chamonix, architecte, **Secrétaire adjoint**
- Jean-François CLÉMENT, Lyon, avocat, **Vice-président**
- Georges COUDERT, Lyon, géomètre-expert, **Président**
- Bernard CROUZOUOLON, Ste-Foy-lès-Lyon, expert-comptable, **Trésorier adjoint**
- Francis DUPONT, Faches-Thumesnil, avocat
- Pierre-Paul ERNST, Colmar, exploitant viticole
- Alain GÉNITEAU, Brest, avocat, administrateur judiciaire, **Vice-président**
- Anne GIRIAT, Saint-Jean-de-Védas, secrétaire de direction
- Patrice GIROUD, Grenoble, avocat
- Nicole GOUDARD-FRANCAUX, Villeurbanne, expert-comptable, **Trésorière**
- Gérard JAMMES, Aubagne, audit en ressources humaines et finances
- François LAURENT, Grignon, agent immobilier
- Hélène LEISER, Bazas, sans profession
- Christian MATHON, Valence, employé de banque
- Anita ROLLAND, Royan, commerçante
- Robert UNTERREINER, Lyon, professeur d'université
- Georges VUITTON, Lyon, agent immobilier, **Vice-président**
- Bernard CHUZEVILLE, Lyon, opticien, **Président du GRAP**

QUESTIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tout Adhérent désirant poser une question à laquelle il souhaite obtenir une réponse lors de l'Assemblée Générale doit le faire par écrit avant le 19 septembre 2008 à l'adresse de l'Association (voir en dernière page). Seules les questions d'intérêt général seront présentées à l'Assemblée.

RAPPORT MORAL

L'année 2007 nous a confortés dans notre prise de position dans la Prévention Santé : les pouvoirs publics encouragent par des textes successifs de plus en plus cette démarche de responsabilisation. Pour Alptis, la prévention représente depuis toujours un véritable engagement et témoigne de ses convictions associatives. Alptis est depuis toujours persuadée que la promotion de la prévention fait partie intégrante du cercle vertueux de la responsabilisation des assurés.

La Prévention Santé

● Un engagement reconnu

En 2007, Alptis a été reconnue comme un véritable acteur de la prévention santé. En effet, un Trophée de la Prévention a été décerné à Alptis lors des Journées du Courtage, le rendez-vous annuel de la profession. Ce prix fait suite à la campagne d'information et de sensibilisation à l'hémochromatose génétique menée avec nos Adhérents-Militants aux côtés de l'association Hémochromatose France. Le jury, composé de professionnels de l'assurance, a reconnu l'action comme étant "tangibile, efficace, concrète".

● Des actions de proximité

Nos Adhérents-Militants se sont également mobilisés sur de nombreux autres sujets de prévention. Diabète, maladie d'Alzheimer, prévention des accidents domestiques, stress, gestes qui sauvent... : en 2007, près de 80 conférences-débats ont ainsi été organisées dans toute la France sur ces sujets qui concernent le plus grand nombre. Gratuites et ouvertes à tous, ces manifestations ont accueilli des milliers de participants et trouvé de plus en plus d'écho dans la presse locale. Elles ont souvent eu lieu en partenariat avec des associations locales qui avaient concouru lors des Trophées Alptis Initiatives Prévention Santé en 2006. D'ailleurs, pour dynamiser encore davantage la vie associative en région, le lancement d'une deuxième édition (2008-2009) de ce concours a été préparé durant l'année. Les Trophées seront remis lors du Congrès 2009.

Enfin, le Congrès de Strasbourg a réuni près de 500 participants ; la thématique du grand débat a porté sur la prévention santé, ses enjeux, ses limites, les modèles en Europe.

Les Partenariats

Dans sa recherche de partenariats, Alptis privilégie ceux qui portent ses valeurs. C'est pourquoi ils revêtent souvent un caractère solidaire et ont pour but de favoriser le bien-être physique et moral.

● Des partenariats sportifs : le Semi-Marathon de Lyon avec l'association Oxygène

Alptis s'est une nouvelle fois associée à cette célèbre rencontre sportive organisée par l'association Oxygène. Plus de 4 000 coureurs de toute nationalité et de tout niveau d'endurance étaient réunis. Et au total, ce sont 92 marathoniens - Adhérents, prospects, courtiers partenaires d'Alptis et collaborateurs - qui ont défendu les couleurs d'Alptis. Avec ce partenariat, Alptis démontre publiquement qu'elle soutient le sport et le considère comme un véritable outil de prévention santé.

● Des partenariats solidaires : les "Récoltes du cœur"

En septembre 2007, Alptis a participé aux "Récoltes du cœur" organisées par le Syndicat du piment d'Espelette. Une dizaine d'Adhérents Alptis ont ainsi récolté bénévolement du piment d'Espelette chez différents producteurs. Pour chaque kilo de piments récoltés, 0,35 € était reversé par les producteurs à l'association des Paralysés de France.

● Des partenariats qui encouragent l'égalité homme-femme : Opération Femmes décideurs

Alptis s'est associée à l'hebdomadaire Le Tout Lyon pour rendre hommage à l'engagement et au parcours des femmes entrepreneurs les plus dynamiques de la région Rhône-Alpes. Des courtiers partenaires d'Alptis et des chefs d'entreprises Adhérentes Alptis ont ainsi été mises à l'honneur. Alptis a même créé pour l'occasion le Trophée "Femmes de cœur" qui récompense

des femmes créatrices d'emploi, des femmes engagées au service des autres ou qui s'appliquent à transmettre un savoir-faire. Le Trophée a été remis à Nicole Berger ; son entreprise de travaux publics est très attachée à la formation des jeunes et la réinsertion d'anciens détenus.

Les Commissions spécialisées

S'impliquer dans le fonctionnement d'Alptis

En cette année 2007, l'activité des Commissions a été particulièrement soutenue du fait de l'investissement de plus en plus sensible des Adhérents bénévoles : les Militants Alptis.

● La Commission Animation, présidée par Georges Vuitton

Elle s'est réunie une dizaine de fois en 2007 et compte une dizaine de Membres qui vont, par régions qui leur sont dévolues, animer les Comités Locaux, préparer avec eux, les conférences organisées avec les associations locales, essentiellement sur des thèmes de prévention santé, rechercher des intervenants en milieu médical, préparer le Congrès (lieu, thème, ateliers) ; en un mot, soutenir la présence de l'Association ALPTIS au niveau local. En 2007, la Commission a également organisé 2 "Journées des Présidents" à Paris pour définir et planifier les actions Prévention 2008. Chacune de ces réunions a compté 60 Présidents de Comités Locaux.

● La Commission Sociale, présidée par Henri Chavot

Cette Commission a accompli comme chaque année sa mission avec beaucoup de sagesse et de circonspection, épaulée en cela par une assistante sociale salariée. Près de 60 Adhérents en difficulté se sont vus accorder des aides significatives.

● La Commission Qualité et Communication, présidée par Jean-Paul Alary

Avec le service Communication, cette Commission a travaillé à l'élaboration du Guide Pratique de la Vie Associative.

Au niveau de la satisfaction des Adhérents, cette Commission a également participé à la conception du questionnaire qui a servi à élaborer le baromètre Adhérents. Pour assurer un développement pérenne, nous avons alimenté notre démarche d'amélioration de la qualité en conduisant une nouvelle mesure de la satisfaction des Adhérents (la dernière avait été réalisée en 2004). Avec ce baromètre de satisfaction, il s'agissait, d'une part, d'analyser les évolutions depuis 2004 sur les principaux indicateurs de la qualité perçue par les Adhérents. Et d'autre part, d'évaluer les performances des processus mis en œuvre afin de structurer la démarche qualité et obtenir une certification de type ISO.

La satisfaction globale des Adhérents s'élève ainsi à 90,4 % et celle des entreprises, à 95,1 %.

● La Commission Technique, présidée par Bernard Chuzeville

Elle se réunit 2 à 3 fois par an. Son objectif est de faire l'interface entre la mise en place de nouveaux produits ou projets et les Adhérents. Elle participe à la confection des produits nouveaux en apportant suggestions, orientations, avis, critiques...

En 2007, elle a notamment contribué à la réflexion sur les Régimes de Prévoyance.

L'Observatoire Alptis de la Protection Sociale

Structure d'analyse et de réflexion créée par Alptis en 1996, l'Observatoire Alptis de la Protection Sociale étudie les évolutions du monde des indépendants et des petites entreprises et publie des travaux sur les problématiques qui les concernent.

En 2007, deux études ont été réalisées. L'une dresse un panorama de l'Europe des indépendants et analyse la stratégie européenne de l'emploi. L'autre analyse les potentialités des réseaux de santé, qui visent à la fois à améliorer la qualité des soins et à rationaliser les coûts. Un ouvrage intitulé *Les travailleurs indépendants de l'industrie, du bâtiment et des services - Portraits et perspectives* est également paru aux éditions Pharmathèmes le 12 février 2008.

Les indépendants tenant une place privilégiée au cœur d'Alptis, l'ensemble de ces analyses permet d'anticiper l'évolution de leurs besoins et donc, de mieux répondre aux attentes en termes de garanties et services.

Notre Environnement, nos Offres

Le **marché de la Santé** s'est caractérisé, en période d'élections, par une pause dans les réformes. Cela a permis le décollage avec succès de notre nouvelle gamme Santé qui couvre les jeunes avec **NAHITA**, les jeunes couples avec **LOUVEA**, les familles avec **ANGEVA Plus**.

Les innovations contenues dans cette gamme ont conquis les distributeurs avec une augmentation de 20 % des ventes.

De même, en **Prévoyance**, **FUTUR SIMPLE** s'est imposé avec une augmentation de 20 % du nombre des ventes.

Seule l'activité d'**assurance de prêt** immobilier a reculé compte tenu des effets du marché.

Nous sommes fiers d'annoncer que plus de 20 000 Adhérents ont rejoint l'Association en 2007. Ce bon niveau d'adhésions nous permet un développement de notre portefeuille de 6,8 %.

Cette croissance soutenue s'explique en partie par la pertinence de nos innovations ainsi que le très bon rapport qualité/prix de nos produits.

Des qualités reconnues par la presse professionnelle, puisque Les Dossiers de l'Épargne, qui réalisent chaque année des comparatifs de produits d'assurance, ont attribué la plus haute distinction, le Label d'Excellence, à

quatre garanties phares : **FUTUR SIMPLE**, **CAPITAL MANAGER**, **ANGEVA Plus** et **PAREO Emprunteurs**. Ces labels nous permettent de conforter le bien fondé de nos produits.

Demain...

Alptis entend ainsi réaffirmer sa présence sur le marché des gérants majoritaires et professions libérales avec le lancement de trois produits (Santé, Prévoyance, Retraite). La sortie d'une offre de protection globale et souple incluant Prévoyance, Frais Généraux et Santé, inédite sur le marché, est pleine de promesses. S'agissant de l'assurance emprunteur, Alptis envisage d'apporter une réponse aux personnes souvent exclues ou non couvertes dans le cadre de leur activité par les assurances proposées par les banques (personnes présentant un problème de santé spécifique, sportifs, professions à risques, seniors,...). Enfin, pour dynamiser sa vie associative et encourager les actions locales de prévention, Alptis prépare la deuxième édition des Trophées Initiatives Prévention Santé. En 2006, plus de 80 associations locales s'étaient portées candidates à ce concours. 24 avaient été récompensées régionalement pour leurs actions et, parmi celles-ci, 8 avaient été distinguées par un Trophée national.

RAPPORT FINANCIER

Comme chaque année, nous vous soumettons les comptes de l'Association Alptis sur lesquels vous avez à vous prononcer.

Nous vous rappelons qu'à compter du 1^{er} janvier 2003, nous avons opté pour l'intégration fiscale en matière d'impôt sur les sociétés : l'Association Alptis est la mère d'un groupe comprenant notamment les filiales Alptis Assurances et "c-mon-assurance.com". Chaque fille contribue au paiement de l'impôt sur les bénéfices du groupe à hauteur de ce qu'elle aurait payé en cas d'imposition séparée. Les économies d'impôt qui résultent de l'intégration fiscale sont conservées par l'Association Alptis et constituent un gain de l'exercice.

Association Alptis

Compte de Résultat

Recettes

L'année 2007 est une nouvelle année de croissance avec l'arrivée de 23 062 nouveaux Adhérents contre 17 667 en 2006 en progression de 30 %. Le montant des droits d'entrée a évolué selon la même tendance. L'effectif Adhérents au 31 décembre 2007 était de 129 556 Adhérents contre 121 485 au 31 décembre 2006, les cotisations statutaires ont ainsi augmenté de 8 % par rapport à l'année 2006.

Charges

Les charges de l'Association ont progressé de 302 409 €. Nous avons renforcé l'équipe chargée d'épauler les Comités et la Commission Animation dans le développement de la vie associative. C'est ainsi que nos Comités se sont réunis 215 fois cette année contre 191 en 2006 afin d'organiser 77 Conférences sur le thème de la prévention contre 40 en 2006.

Résultat financier

Le résultat financier a bénéficié de la forte hausse des taux d'intérêt court terme et progressent de 58 % à 202 671 €.

L'exercice dégage un excédent de 414 956,43 € après un impôt sur les sociétés de 141 632 € et une économie d'impôt lié à l'intégration fiscale de 191 997 €.

Bilan

L'actif immobilisé tient compte essentiellement :

- des titres de la SAS ALPTIS ASSURANCES 10 937 355,63 €
- des titres de la SCI ALPTIS IMMOBILIER 1 088 431,71 €
- des titres de la SCI LES MANSARDES 246 100,00 €
- des titres de la SAS c-mon-assurance.com 30 000,00 €

L'Association a participé à l'augmentation de capital de la SAS c-mon-assurance.com (anciennement Mateo) pour un montant de 29 260 €, libéré pour moitié au 31/12/2007.

L'actif circulant intègre une créance de 130 118 € d'impôt société due par Alptis Assurances, conséquence de l'intégration fiscale.

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement sont d'un montant de 5 372 905,96 € contre 4 972 280,08 € en 2006.

Le passif est constitué à 92 % par les capitaux propres de l'Association.

Situation Financière de l'Association Alptis

COMPTE DE RÉSULTAT	2007	2006	2005
Produits			
Cotisations d'association	2 295 223,63	2 126 531,11	2 099 713,58
Droits d'entrée	212 011,86	163 514,87	143 675,62
Produits divers	20 927,18	13 983,13	17 335,16
Total	2 528 162,67	2 304 029,11	2 260 724,36
Charges			
Salaires et charges	284 629,39	286 082,47	246 195,44
Amortissements et provisions	1 714,28	1 572,95	7 480,75
Impôts et taxes	27 973,76	29 102,78	18 829,64
Autres charges d'exploitation	2 184 288,68	1 879 438,59	1 699 869,71
Total	2 498 606,11	2 196 196,79	1 972 375,54
Résultat d'exploitation	29 556,56	107 832,32	288 348,82
<i>Quote-part de résultat SCI</i>	<i>132 293,13</i>	<i>147 439,30</i>	<i>145 970,33</i>
Produits financiers	202 671,31	128 531,06	129 364,12
Charges financières		72 750,00	0,02
Résultat financier	202 671,31	55 781,06	129 364,10
Résultat courant	364 521,00	311 052,68	563 683,25
Produits exceptionnels	170,86		13 999,62
Charges exceptionnelles	100,43	28 553,89	13 156,23
Résultat exceptionnel	70,43	-28 553,89	843,39
Impôts sur les bénéfices	141 632,00	111 048,00	186 040,00
Intégration fiscale	191 997,00		
Excédent	414 956,43	171 450,79	378 486,64

BILAN	2007	2006	2005
Actif			
Immobilisations incorporelles	580,33	107,48	107,48
Immobilisations corporelles	3 783,54	3 433,42	3 021,72
Immobilisations financières	12 301 887,16	12 260 293,36	12 260 293,36
Créances	296 837,60	978 372,89	1 321 484,06
Disponibilités	5 372 905,95	4 972 280,08	4 995 875,50
Comptes de régularisation	82 971,18	76 940,00	39 177,97
Total de l'actif	18 058 965,76	18 291 427,23	18 619 960,09
Passif			
Fonds associatif	16 195 043,02	16 023 592,23	15 645 105,59
Fonds de secours	60 979,61	60 979,61	60 979,61
Excédent de l'exercice	414 956,43	171 450,79	378 486,64
Amortissements dérogatoires	82,85		
Dettes	1 306 903,85	1 954 404,60	2 535 388,25
Comptes de régularisation	81 000,00	81 000,00	
Total du passif	18 058 965,76	18 291 427,23	18 619 960,09

Résolution

Les comptes de l'exercice 2007 de l'Association Alptis font apparaître un excédent de 414 956,43 € et un total de bilan de 18 058 965,76 €. Vous avez à vous prononcer sur ces comptes pour lesquels nous vous demandons un *quitus* et l'affectation au fonds social de l'excédent, soit 414 956,43 €.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport général

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'Association

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ALPTIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I • Opinions sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II • Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note rappelant les règles et méthodes comptables en page 9 de

l'annexe des comptes expose les modalités de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation.

Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable retenue ainsi que sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III • Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villeurbanne, le 30 mai 2008

Le Commissaire aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY SA

Bruno GENEVOIS

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'Association

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre Président nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article L-612-5 du Code de Commerce.

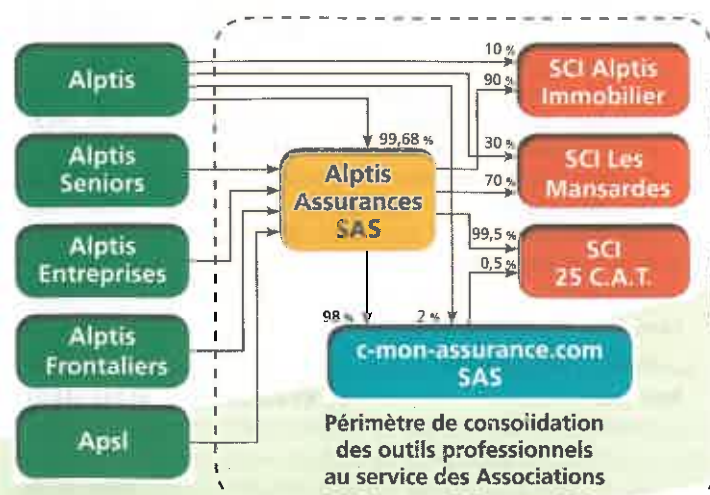
Fait à Villeurbanne, le 30 mai 2008

Le Commissaire aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY SA

Bruno GENEVOIS

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES COMPTES DU GROUPE D'ENTITÉS APPARTENANT AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



Compte tenu du dépassement du seuil fixé par la législation, nous avons établi, pour la première année des comptes consolidés du groupe. Un rappel des comptes consolidés de l'exercice précédent est établi à titre comparatif.

LE GROUPE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les états financiers reflètent les hypothèses et estimations retenues par le groupe. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les données définitives peuvent différer de ces estimations et hypothèses.

L'activité

Le chiffre d'affaires s'est accru en 2007 de 7 % par rapport à l'exercice précédent et ressort à 49 885 257,25 €.

Cette progression s'explique par la bonne tenue de nos ventes et de notre portefeuille sur la gamme santé.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 46 502 316,98 € et progressent globalement de 11 %.

Les charges de gestion courante progressent de 7 %. Ces charges incluent l'impact en année pleine de la location de 1 900 m² de bureaux supplémentaires

ainsi que le redéploiement dans les locaux parisiens pour un montant global de 1 386 085 €. La mise en place d'une nouvelle architecture hardware a généré une charge de sous-traitance informatique en progression de 35 % à 432 418 €.

Nous avons déployé un plan de communication en progression de 19 % à 712 449 € afin d'accompagner notre développement.

L'activité de "c-mon-assurance.com" a démarré en septembre 2007 et a généré un chiffre d'affaires de 23 263 € ainsi que des charges d'exploitation d'un montant de 551 430 €.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation consolidé est largement positif à 4 804 268 €.

Les résultats financiers sont en forte progression à 1 293 939 € contre 747 975 € en 2006 et ont bénéficié de la progression des taux court terme. Le résultat de l'exercice après impôts et participation reste stable et ressort à 3 990 355,44 € contre 3 913 027,47 € en 2006.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons continuer à accroître notre potentiel de développement en étendant notre gamme et en affinant notre distribution.

Nous continuerons d'affirmer notre image sur le terrain en déployant notre communication au service de ce développement.

Nous allons encore renforcer la solidité de nos processus et le pilotage de nos projets afin d'accroître la qualité de service pour nos adhérents.

Analyse de la situation financière du Groupe

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent pour un montant de 9 736 678,33 € le retraitement du crédit bail immobilier contracté en décembre 2007 afin de financer l'acquisition d'un immeuble afin de faire face à la croissance.

Compte de résultat consolidé au 31/12/2007 - Groupe

	31/12/2007	31/12/2006
Production vendue	49 885 257,25	46 677 815,53
Production Immobilisée	46 472,78	0,00
Autres produits	1 374 855,88	1 131 132,35
Total produits d'exploitation	51 306 585,91	47 808 947,88
Autres achats et charges externes	27 825 347,69	24 660 999,83
Impôts et taxes	2 061 437,33	1 733 361,34
Charges de personnel	14 639 656,39	13 616 974,41
Amortissements et provisions	1 681 704,98	1 852 019,44
Autres charges	294 170,59	95 543,76
Total charges d'exploitation	46 502 316,98	41 958 898,78
Résultat exploitation	4 804 268,93	5 850 049,10
Produits financiers	1 303 856,67	924 580,18
Charges financières	9 917,39	176 604,68
Résultat financier	1 293 939,28	747 975,50
Résultat courant des entreprises intégrées	6 098 208,21	6 598 024,60
Produits exceptionnels	3 000,24	255 316,00
Charges exceptionnelles	10 386,84	884 042,00
Résultat exceptionnel	(7 386,60)	(628 726,00)
Impôts sur les bénéfices	2 335 681,00	2 203 463,00
Impôts différés	(235 214,83)	(147 191,87)
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 990 355,44	3 913 027,47
Intérêts minoritaires	105 522,21	88 169,66
Résultat net (part du groupe)	3 884 833,23	3 824 857,81
Résultat par action	47,81	47,08
Résultat dilué par action	47,81	47,08

La situation financière fait apparaître une autonomie et un niveau de trésorerie satisfaisants. Au 31 décembre 2007, les valeurs mobilières de placement s'établissaient à 30 169 913,33 €. Notre endettement et nos comptes de dettes n'appellent pas de remarques particulières.

Bilan consolidé au 31/12/2007 - Groupe

ACTIF	31/12/2007	31/12/2006
Capital souscrit non appelé	14 630,00	0,00
Actif immobilisé	18 421 392,72	5 020 855,30
Immobilisations incorporelles	729 033,47	351 910,01
Immobilisations corporelles		
• Terrains	1 637 512,29	187 512,29
• Constructions	14 647 557,85	3 522 492,64
• Autres immobilisations Corporelles	1 007 324,13	583 858,62
Immobilisations financières		
Autres immobilisations financières	399 964,98	375 081,74
Actif circulant	49 187 522,18	43 177 958,72
Créances		
• Avances apporteurs d'affaires	1 399 919,51	437 657,79
• Avances autres fournisseurs	57 410,73	79 110,84
• Clients porteurs de risques	11 614 233,66	9 961 276,43
• Autres clients et comptes rattachés	740 710,92	650 891,44
• Personnel et organismes sociaux	14 594,04	27 763,61
• État impôts différés	903 123,52	543 829,17
• Autres créances	157 307,27	243 725,85
Trésorerie		
• Valeurs mobilières de placement	30 169 913,33	29 447 604,10
• Disponibilités	3 473 211,44	1 314 933,70
Comptes de régularisation		
• Charges constatées d'avance	657 097,76	471 165,79
Total actif	67 623 544,90	48 198 814,02
PASSIF	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux propres (part groupe)	24 743 466,81	20 831 813,93
• Capital social	10 000 000,00	10 000 000,00
• Réserves groupe	10 858 633,58	7 006 956,11
• Résultat groupe	3 884 833,23	3 824 857,81
Intérêts minoritaires	1 005 558,89	950 456,34
• Réserves hors groupe	900 036,68	862 286,68
• Résultat hors groupe	105 522,21	88 169,66
Provisions / Risques et charges	1 088 747,74	1 152 599,29
• Provisions pour risques et charges	893 576,96	1 002 074,91
• Provisions pour charges d'impôts différés	195 170,78	150 524,38
Dettes	40 785 771,46	25 263 944,46
• Concours bancaires courants	29 280,70	140 079,72
• Emprunts et dettes financières diverses	10 102 338,78	348 161,20
• Fournisseurs apporteurs d'affaires	3 129 641,39	2 502 390,32
• Autres fournisseurs et comptes rattachés	2 078 285,39	2 023 618,12
• Personnel et organismes sociaux	3 854 134,24	3 212 694,52
• État impôts et taxes	622 431,61	592 732,28
• Porteurs de risques	18 396 941,30	13 540 409,31
• Associés comptes courants	203 424,13	951 204,31
• Autres dettes	2 187 043,92	1 770 404,68
Comptes de régularisation		
• Produits constatés d'avance	182 250,00	182 250,00
Total actif	67 623 544,90	48 198 814,02

PROPOSITION DE COTISATIONS D'ASSOCIATION 2009

DROIT D'ENTRÉE	11,00 €
COTISATIONS	
• Contrats à prime unique	60,00 € en une fois
• Gammes Santé de base	1,50 € par mois
• Gammes Santé supérieure	2,60 € par mois
• Gammes Prévoyance (contrat à primes viagères ou temporaires*)	1,00 € par mois (*pendant la période de cotisation prévue au contrat)
• Contrats Retraite	0,01 % des encours

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article R. 141-6 du Code des Assurances, l'Assemblée Générale a seule qualité pour autoriser la signature d'avenants aux contrats d'assurance de groupe souscrits par l'Association et relevant du champs d'application de l'article L. 141-7 du Code des Assurances (contrats d'assurance sur la vie ou de capitalisation à adhésion facultative). Elle peut toutefois déléguer au Conseil d'Administration, pour une durée qui ne peut excéder 18 mois, le pouvoir de signer un ou plusieurs avenants dans les matières que la résolution définit. Le Conseil d'Administration exerce ce pouvoir dans la limite de la délégation donnée par l'Assemblée Générale, et en cas de signature d'un ou plusieurs avenants, il en fait le rapport à la plus prochaine Assemblée.

A cet égard, il est confirmé à l'Assemblée Générale qu'il n'y a pas eu de mise en place d'avenant aux contrats groupe relevant de l'article L. 141-7 du code des assurances sur l'exercice 2007.

Nous soumettons à votre approbation la résolution suivante, confirmant la délégation de pouvoirs de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration :

Résolution

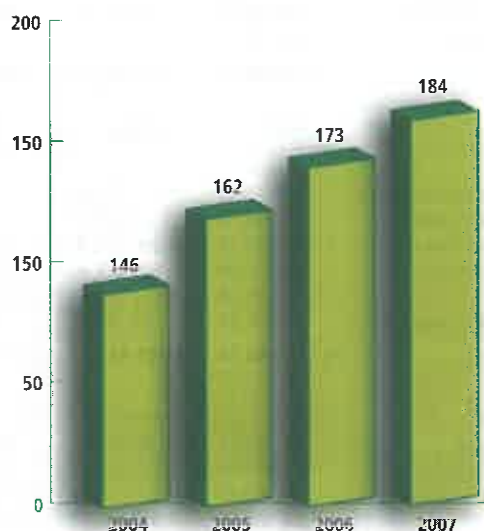
L'Assemblée Générale de l'Association confirme la délégation confiée au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article R. 141-6 du code des assurances, de négocier et de signer un ou plusieurs avenants aux contrats de groupe souscrits par l'Association.

Cette délégation de pouvoir d'une durée de 18 mois renouvelable porte sur l'ensemble des contrats de groupe souscrits par l'Association pour la réalisation de son objet social.

L'ensemble des avenants signés par le Conseil d'Administration de l'Association, ou par son mandataire, feront l'objet d'un rapport porté à la connaissance de la plus proche Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article R. 141-6 du code des assurances.

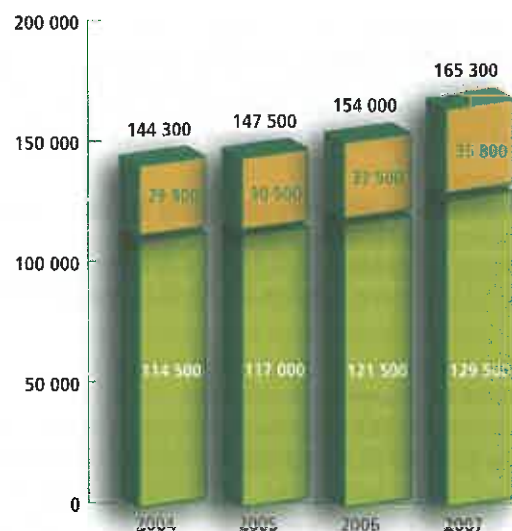
Les émissions de cotisations d'assurance de l'ensemble des Associations Alptis

(en millions d'euros au 31/12/07)



■ Association Alptis et autres Associations confiant leur gestion à Alptis Assurances

L'évolution du nombre des Adhérents de l'ensemble des Associations Alptis (au 31/12/07)



■ Association Alptis
■ Autres Associations de l'ensemble des Associations Alptis